

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

Intitulé du module : Personne en crise

2024-2025

Code : S.PH.370. 2009.F.23

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module lié au module principal

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre : ...

1. Organisation

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
 Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e** : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6 Ab7 Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur** : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur** : Compétences Cb1 Cb2
- D. Rôle de Leader** : Compétences Db1 Db2 Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé** : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4 Eb5 Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur** : Compétences Fb1 Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le** : Compétences Gb1 Gb2 Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Acquérir et développer les savoirs de base au sujet des principales atteintes psycho-pathologiques dans l'approche globale du patient en physiothérapie.
- Être capable d'intégrer les éléments de santé mentale dans le processus guidant le raisonnement clinique, depuis la récolte des informations nécessaires à l'identification du problème du patient jusqu'à l'évaluation des résultats de la prise en charge en physiothérapie.

- Dans le cadre de sa pratique, être capable d'établir et de maintenir une relation thérapeutique adaptée avec le patient présentant des troubles psychiques.
- Connaître et expérimenter les théories du conflit (source, rôle, style, gestion).
- Elaborer une stratégie de résolution de conflit dans un contexte de pratique collaborative interprofessionnelle.
- Aborder des situations de fin de vie et le lien avec la physiothérapie.

3. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Les principaux troubles de l'humeur chez l'individu adulte et d'âge avancé (clinique et conduites thérapeutiques)
- Les troubles cognitifs chez le sujet d'âge avancé (aspects neuro psychologiques, clinique et conduites thérapeutiques)
- Les troubles de la personnalité (clinique et conduites thérapeutiques)
- Les psychoses (clinique et conduites thérapeutiques)
- Introduction à l'éthique clinique en psychiatrie
- Eléments de psychopathologie dans les domaines MSQ, neuro et système interne (Prévalence, spécificités, intégration dans le raisonnement clinique)
- Baby clash
- Rapport à la mort et fin de vie
- Entretien motivationnelle
- Eco anxiété
- Théorie du conflit (Source, rôle, style et gestion) et stratégie de résolution de conflit en situation d'interprofessionnalité (Semaine EIP)

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Ateliers interfilières | |

4. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|-------------------------------|--------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

5. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

6. Remarques

L'usage de l'ordinateur portable n'est pas autorisé pour les cours en présence de patient.e.s.

L'usage d'un téléphone portable n'est requis pour les cours que sur explicitation formelle précisée par l'enseignant.e. En d'autres circonstances, le téléphone portable n'est pas autorisé durant les cours.

La semaine EIP fait l'objet d'une évaluation comptant pour le 25% de la note finale du module. En cas d'absence ou de non-validation de cette semaine, un travail complémentaire concernant l'EIP sera demandé.

7. Bibliographie principale

- Association, A. P. (Ed.). (2013). DSM-5 : manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Elsevier Masson.
- Guelfi, J. D., & Rouillon, F. (2012). Manuel de psychiatrie (2e éd. ed.). Elsevier Masson.
- Jalenques, I., Galland, F., Vaille-Perret, E., Brousse, G., Vinot, J., Leuret, S., & Tourtauchaux, R. (2003). Troubles de l'humeur du sujet âgé. *Annales médico psychologiques*, 161(10), 817-819. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2003.10.009>
- Kapsambelis, V. (2015). Manuel de psychiatrie clinique et psychopathologique de l'adulte ([2e éd.] ed.). Presses universitaires de France.
- Lalonde, P. (2016). Psychiatrie clinique : approche bio-psycho-sociale (4ème ed.). Chenelière éducation.
- Organisation mondiale de la Santé. (2022). CIM-11 : Classification Internationale des Maladies Onzième Révision. <https://icd.who.int/fr>
- Palazzolo, J. (2007). Dépression et anxiété : mieux les comprendre pour mieux les prendre en charge. Masson.
- Roelandt, J. L., Caria, A., Defromont, L., Vandeborre, A., & Daumerie, N. (2010). Représentations sociales du « fou », du « malade mental » et du « dépressif » en population générale en France. *Encéphale*, 36(3), 7-13. [https://doi.org/10.1016/S0013-7006\(10\)70012-9](https://doi.org/10.1016/S0013-7006(10)70012-9)

8. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : DEMEULENAERE Philippe

Descriptif validé le 23.07.2024, **par** MTR